Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Pierre-Luc Bureau

Date: 2025-11-20

Bonjour,

Moi et ma conjointe avons acheté notre maison en 2021, à quelques maisons du tracé de la voie de contournement. Étant sur un puits artésien et à environ 250 mètres de la VDC, nous avons des craintes pour les raisons suivantes :

- **La valeur de notre maison**, qui risque de se déprécier.
- **Le bruit constant du train**, qui passera à grande vitesse, alors que la 204 est déjà pleine de camions lourds utilisant des freins Jacob.
- **Le risque de perte ou de contamination de notre eau potable.**
- **Le stress lié à cette possibilité**, car on ne sait jamais quand cela peut survenir.
- **La présence d'un lac souterrain sous le tracé de la VDC** : si, en raison des vibrations du train, d'une fissure causée par le dynamitage ou pour toute autre raison, un train venait à s'effondrer dans ce lac, les dégâts seraient catastrophiques.

Nous envisageons actuellement de déménager en dehors de Frontenac et de la région, étant donné le manque d'empathie envers toutes les personnes affectées par la VDC. Lac-Mégantic veut sa voie de contournement coûte que coûte, et ce, peu importe les dégâts collatéraux. Or, n'importe quel psychologue vous dira qu'un traumatisme se guérit en l'affrontant, et non en s'en cachant. Déplacer le problème ailleurs ne fait que briser d'autres vies et empêchera les gens de Lac-Mégantic de guérir. Lorsqu'on a un accident de voiture, il faut remonter dans la voiture pour surmonter le traumatisme.

Nous vous prions de réévaluer le tout. La VDC n'est pas une solution : c'est pelleter un problème chez le voisin. Les expropriations massives représentent un manque de respect incroyable, surtout qu'elles ont été faites même avant que la VDC proposée soit officialisée.

Merci